

# Mini-Club Bilingue



*Ecole du Pain d'Épice*

23, boulevard Gambetta - 06000 Nice

Tél : 04.93.44.75.44 - Fax : 04.93.97.84.20 - E-Mail : [ecolepe@wanadoo.fr](mailto:ecolepe@wanadoo.fr)

site internet : [www.ecolesbilingues.com](http://www.ecolesbilingues.com)



le Mini-Club Bilingue "Les Amis de l'Ecole du Pain d'Épice" propose des **activités ludiques et pédagogiques** à vos enfants de **2 à 11 ans tous les mercredis, toutes les vacances scolaires** (à l'exception de la semaine entre Noël et Nouvel An) et **tout le mois de juillet**.

Les enfants à la journée ou à la demi journée et sont répartis en fonction de leur âge en 3 groupes : : Baby-Club (2-4 ans), P'tits Loustics (4-6 ans), Maous Costauds (6-11 ans). Des sous-groupes seront également prévus en fonction de leur niveau d'anglais.

Des animatrices diplômées et expérimentées leur proposent :

## **BABY CLUB (2 – 4 ans) :**



- The English Corner (atelier d'anglais)
- activités d'arts plastiques : peinture, modelage, dessin...
- activités manuelles,
- atelier cuisine,
- activités de psychomotricité et d'expression corporelle,
- atelier musique : percussions,
- des sorties en parcs, manège, Poney-Club, forêt ou à thèmes..

## **P'TITS LOUSTICS (4 – 6 ans) – MAOUS COSTAUDS (6 –11 ans) :**

- The English Corner (atelier d'anglais)
- arts plastique
- informatique
- sorties nature, culture, sport.

**OPTION THEATRE** : 5 enfants minimum

**OPTION KARATE** : - 4 – 6 ans : mercredi de 9h à 10 h  
- 6 – 9 ans : mercredi de 10h à 11h



KARATE

*Vous renseigner pour l'organisation et les tarifs.*

Les programmes des activités des mercredis, vacances scolaires ou mois de juillet sont disponibles à l'accueil.

Ces activités se déroulent de 9h00 à 16h30 avec le repas à 11h20 pour les 2-4 ans, suivi de la sieste (réveil échelonné), ou à 12h00 pour les 4-6 ans et les 6-11 ans. L'accueil en garderie commence à 7h30. Le soir, la garderie se termine à 18h30 **au plus tard**.

## REGLEMENT DU Mini-Club



Lors de l'inscription, le règlement suivant sera porté à la connaissance des parents pour acceptation et signature :

Aucun enfant ne pourra être admis sans présentation :

- ☞ du livret de famille,
- ☞ du carnet de santé avec les vaccinations à jour,
- ☞ de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile et Dommages Corporels,
- ☞ 2 photos
- ☞ le justificatif de droit de garde du parent (éventuellement)
- ☞ du règlement du Mini-Club défini comme ci-après et signé.

### MINI-CLUB MERCREDIS et VACANCES SCOLAIRES

#### **Au choix :**

##### **\* LES MERCREDIS AVEC ABONNEMENT ANNUEL ET TARIF PRIVILEGIE**

L'abonnement annuel est de 70 € par enfant et elle s'entend pour l'année scolaire. Elle donne droit à une priorité quant aux places disponibles ainsi qu'à un tarif privilégié. Le tarif, calculé au prorata du nombre de mercredis, couvre la période séparant deux vacances scolaires et aucune absence ne donnera lieu à remboursement.

En cas d'absence et de non règlement, la place sera considérée comme libre.

L'inscription pour les mercredis n'est pas valable pour les vacances scolaires ; il sera donc nécessaire de prévenir rapidement la Directrice pour toute période supplémentaire et de faire l'inscription correspondante.

Lors de l'inscription, le règlement de la période est à effectuer. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera accordé. En cas d'absence non avisée et le premier jour de la période, nous disposerons de la place.

##### **\* LES MERCREDIS SANS ABONNEMENT ANNUEL A LA CARTE**

Les parents pourront inscrire leur enfant occasionnellement uniquement si nous avons des places disponibles. Il faudra nous prévenir 2 jours précédant le mercredi choisi.

##### **\* LES VACANCES SCOLAIRES AVEC ABONNEMENT ANNUEL ET TARIF PRIVILEGIE**

Les tarifs sont calculés au prorata du nombre de jours de vacances scolaires, selon le calendrier académique (dès 5 jours) et en fonction de l'inscription annuelle.

## \* LE MOIS DE JUILLET :

Les enfants peuvent venir au mois, à la semaine, à la journée ou à la demi-journée. Lors de l'inscription, veuillez nous indiquer les périodes exactes de la présence de l'enfant ; le règlement de la totalité des frais de séjour sera à effectuer. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera accordé, aucune journée ne sera reportée. En cas d'absence non avisée et le premier jour de la semaine, de la quinzaine ou du mois, nous disposerons de la place.

Des options de camping, séjour à Valdeblore, stage d'échecs, soutien scolaire à la carte vous seront proposées et vous trouverez des informations complémentaires à ce sujet dans le programme édité fin mai.

## RESTAURANT SCOLAIRE



3 services par repas.

Les goûters sont distribués aux enfants du Baby-Club (2-4 ans) à 10h00 et 16h30, aux P'tits Loustics (4-6 ans) et Maous Costauds (6-10 ans) à 10h30 et 15h30. Les menus sont affichés à l'accueil. Notre cuisinière assure une cuisine saine et variée, les régimes sont pris en compte.

Après 8 jours consécutifs d'absence et sur présentation d'un certificat médical, les repas seront remboursés sur la base de 4€.

## ACCUEIL DES ENFANTS – SANTE – PROPRETE



Les enfants doivent arriver dans un état de propreté et de santé satisfaisant. Si l'enfant est malade dans la journée, il est isolé jusqu'à l'arrivée des parents préalablement prévenus.

Aucun enfant ne sera accepté avec de la température à l'école.

En cas de traitement médical suivi par l'enfant, les médicaments apportés à l'école doivent obligatoirement être accompagnés d'une ordonnance du médecin.

Un certificat de non contagion est requis après une absence de 3 jours ou après une maladie infantile.

Le médecin pourra être appelé en cas de nécessité.

En cas de manquement grave à l'hygiène, une éviction de l'élève sera décidée.

## MATERIEL

Les dégradations de matériel ne pouvant être tolérées, les frais de remise en état seront supportés par la famille.

Les jouets, consoles de jeux ou autres sont uniquement tolérés : le Mini-Club décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou échange entre enfants.

## ARRIVEES - DEPARTS



### PORTAIL

Le personnel de service ne pouvant rester en permanence à l'entrée de l'établissement, les parents sont entièrement responsables de la bonne fermeture des portails de la cour. Les enfants devront être accompagnés et remis à une personne responsable.

### DEPART DES ENFANTS

Les enfants ne seront remis qu'aux personnes qui les auront confiés à l'établissement ou à leurs délégués régulièrement mandatés qui devront présenter une pièce d'identité et émarger le cahier des départs qui se trouve à l'accueil.

Un code d'accès sera donné aux parents qui inscrivent leur enfant à l'année : tarif privilégié.

## AFFAIRES PERSONNELLES

**Pour les plus petits**, n'oubliez pas la sucette, le calin, nounours ou autre (si nécessaire pour s'endormir comme à la maison); la sucette aura une boîte pour le rangement.

- Un rechange complet
- Des lingettes
- Des couches si nécessaire



**Pour les plus grands**

- 1 paquet de serviettes en papier

TOUT DOIT ETRE MARQUE AU NOM DE L'ENFANT

## INFORMATIONS

Surveillez bien tous les panneaux d'affichage et n'oubliez pas de lui donner son cahier de liaison qui sera déposé à l'accueil.

Le présent règlement est porté à la connaissance des parents pour acceptation.

Fait à Nice, le .....

SIGNATURE DES DEUX PARENTS précédée de la mention "lu et approuvé"

# ***Mini club Bilingue Ecole du Pain d'Epice***

## **TARIFS 2009/2010**

### **MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES**

**Par période :**            **\*Avec Inscription annuelle de 70 €**

37€ la journée, 24€ la demi-journée, 28€ la demi-journée avec repas.  
Les goûters sont inclus.

**\*Sans inscription annuelle**

42€ la journée, 28€ la demi-journée, 32€ la demi-journée avec le repas.  
Les goûters sont inclus.